

L'apprentissage pour les jeunes en situation de handicap, un levier dans les parcours

11 Février 2021



© Café Signes

Retours sur les temps forts de la « Rencontre sur l'apprentissage » organisée par Droit au savoir et à laquelle Défi métiers a participé.

L'Association nationale pour le **Droit au Savoir et à l'Insertion professionnelle des jeunes personnes handicapées** est un collectif de 35 organisations, tous handicaps confondus, qui œuvre pour promouvoir et soutenir la scolarisation au-delà de 16 ans et la formation professionnelle des jeunes en situation de handicap. A l'occasion de la publication de la synthèse des échanges de sa « Rencontre sur l'apprentissage » organisée fin 2020, Défi métiers revient sur les temps forts de ce rendez-vous.

Avec la réforme de l'apprentissage introduite en 2018, la libéralisation du marché a favorisé le développement de l'offre de formation en **Centres de formation d'apprentis (CFA)**. Pour autant, en Ile-de-France, seul 1 % d'apprentis en situation de handicap est formé en CFA (1,3 % à l'échelle nationale).

Des mesures gouvernementales ont cependant été prises pour faciliter l'accès des personnes handicapées en apprentissage : pas de limite d'âge, des adaptations pédagogiques en formation et des aménagements de poste en entreprise, une durée maximale du contrat d'apprentissage portée à 4 ans contre 3 ans dans le cas général, la nomination d'un référent handicap dans chaque CFA. Avec l'arrêté du 07/12/20, le CFA peut aussi bénéficier d'une majoration des coûts contrats, dans la limite de 4 000 €, pour tenir compte des besoins d'adaptation du parcours d'apprentissage et des besoins de compensation liés à la situation de handicap de l'apprenti.

Il existe par ailleurs de nombreuses initiatives locales pour favoriser l'alternance comme la plateforme d'inclusion professionnelle de Liévin. Cette plateforme multipartenariale propose aux 16-30 ans éloignés de l'emploi (repérés par les Missions locales) et aux jeunes sortants des Instituts d'éducation motrice (IEM), un accompagnement vers l'alternance dans la durée. De nombreux ateliers sont organisés pour répondre à des besoins liés à la mobilité, l'estime de soi, la rédaction de CV, le remplissage de dossier administratif, etc.

Autres dispositifs, les deux passerelles de l'Académie de Paris avec les CFA Médéric et l'Ecole de Paris des métiers de la table, consacrées à l'insertion vers des CAP dans les métiers de la restauration. Les jeunes âgés de 16 à 26 ans, issus de l'Education nationale, des Dispositifs d'accompagnement au projet professionnel (DAPP) ou du Module d'accompagnement vers la Vie professionnelle (MAVIP), et les jeunes issus d'Instituts médico-éducatifs (IME) ou d'Instituts médico-professionnels (IMPRO), peuvent ainsi découvrir un secteur d'activité et renforcer leurs compétences professionnelles en amont de leur entrée en CFA.

Pour faciliter l'accès et le maintien des personnes handicapées en apprentissage, Défi métiers a rappelé le rôle du **réfèrent handicap** qui impulse une dynamique handicap et coordonne les actions mises en œuvre au sein de l'établissement. Les formateurs doivent, par exemple, adapter leurs pédagogies pour tenir compte de la fatigabilité des personnes dans le rythme des apprentissages (étaler la charge de travail, aménager l'emploi du temps, gérer les pauses, les absences, etc.). Les développeurs doivent être sensibilisés au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) pour que l'outil numérique soit compatible avec les techniques d'assistance des personnes en situation de handicap, etc.

Enfin, parmi les aides de l'Agefiph, on retiendra la **Ressource handicap formation** qui permet de mieux prendre en compte le handicap en apprentissage et les prestations d'appui spécifiques mobilisables par les CFA pour apporter un appui expert sur les conséquences du handicap en formation.

[Télécharger la synthèse de la « Rencontre sur l'apprentissage »](#) [1]

Pauline Baumgartner

Tags : [Droit au savoir](#) [2] | [Défi métiers](#) [3] | [handicap](#) [4] | [apprentissage](#) [5] | [CFA](#) [6]

